



# Syndicat des Personnels de l'Éducation en Guadeloupe

## **Élection au Comité Social D'Administration Ministériel de l'Éducation Nationale (CSAMEN)**

**scrutin du 1er au 8 décembre 2022**

**Personnels administratifs, personnels d'encadrement, personnels enseignants, d'éducation et psychologues, personnels sociaux et de santé, personnels techniques, assistants d'éducation, AESH...  
Titulaires, stagiaires, non titulaires de l'Éducation Nationale.**

Du 01 au 08 décembre 2022, vous êtes tous appelés à élire vos représentants au Comité Social d'Administration Ministériel de l'Éducation nationale (CSAMEN).

Nous sollicitons votre suffrage car :

- le SPEG est un syndicat de type nouveau affirmant un concept fondamental : « Oser penser et agir dans le domaine de l'éducation », avec un axe principal de travail : la pédagogie et une préoccupation : changer le contenu de l'école pour le rendre plus conforme aux besoins des académies en matière d'éducation et de formation ;
- un syndicat unitaire des personnels, de la maternelle à l'université ;
- un syndicat général fédérateur des analyses faites par les personnels, de leurs revendications et de leurs aspirations ;
- une organisation de lutte pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels ;
- une organisation de masse appliquant la démocratie.

La loi de la transformation de la fonction publique a instauré la mise en place du CSA en lieu et place du CTMEN. Ces CSA remplaceront, au sein de la Fonction Publique d'État, les actuels Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Ils interviennent dans ces domaines précis :

- fonctionnement et organisation des services ;
- projets de Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, aux orientations générales en matière de mobilité et en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;

- projets de texte relatifs aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail
- projets de texte réglementaire relatifs au temps de travail.
- ...

Une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est créée.

Au sein du CSA, cette formation spécialisée est consultée, entre autres, sur :

- les règlements et consignes que l'administration envisage d'adopter en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;
- la protection de la santé physique et mentale, l'hygiène, la sécurité des agents dans leur travail, l'organisation du travail, le télétravail, les enjeux liés à la déconnexion et les dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, l'amélioration des conditions de travail et les prescriptions légales afférentes.

**Votez pour le SPEG, c'est voter pour :**

- le maintien des droits et des statuts,
- une éducation de qualité dans toutes les académies,
- la défense des intérêts de l'ensemble de la profession,
- une école qui garantit l'égalité pour tous dans toutes les académies.

**Voter pour le SPEG, c'est exiger :**

- l'abrogation de la loi de la transformation de la Fonction publique,
- un plan massif de titularisation,
- une véritable politique de gestion de la mobilité des personnels,
- une maîtrise de la gestion des postes et des structures dans toutes les académies.



**Votez et faites voter  
pour les listes  
SPEG**